

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 79-B-P Bussigny – Denges
(Route d'Yverdon)

Afin de permettre la l'aménagement de pistes cyclables et la pose des revêtements bitumineux sur la route d'Yverdon à Echandens, le tronçon de la route cantonale N° 79-B-P situé entre le giratoire de la poste et celui du Brizet sera mis en sens unique en direction de Morges, **les nuits** :

du lundi 30 août au vendredi 3 septembre
de 20h30 à 05h00

Sens Bussigny – Denges : sens unique OSR 4.08 sens unique

Sens Denges – Bussigny : OSR 2.02 déviation locale la nuit par : le giratoire de la Poste - Rue de la Gare - Rue du Château – la Route d'Ecublens et le giratoire du Brizet.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des route**
Division entretien

Copie pour information

- Commune d'Echandens
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Morges
- ECA, Pully - SDIS
- Voyer Région Centre
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal - MBC
- Police Morges (PRN)
- Manifestations – Transport spéciaux